

DELIBERATION N°34

Centre Balnéaire « Les Bains » - Avenants n°3 aux conventions avec les clubs sportifs Club Municipal de Natation de Dieppe, Les Piranhas, Club des Sports Sous Marins Dieppois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 39*

LE 4 FEVRIER DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 27 janvier 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle (jusqu'à la question n°19), M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta (jusqu'à la question n°3), M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu'à la question n°6), Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (jusqu'à la question n°11), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme LEGRAND Vérane, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. VERGER Daniel, Mme DUPONT Danièle (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle.

Pouvoirs ont été donnés par Mme LEGRAND Vérane à M. LEVASSEUR Thierry, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle à Mme COTTARD Françoise, M. VERGER Daniel à M. LEFEBVRE François, Mme DUPONT Danièle à M. LAPENA Christian (à partir de la question n°20), Mme MELE Claire à M. TAVERNIER Eric, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°4), Mme AUDIGOU Sabine à Mme DELANDRE Béatrice (à partir de la question n°7), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°12), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. Thierry Levasseur, Adjoint au Maire, expose que par délibération en date du 10 mai 2007, le Conseil Municipal a approuvé la signature de conventions avec les trois clubs sportifs utilisateurs du grand bassin du centre balnéaire : Club Municipal de Natation de Dieppe, Piranhas et Club des Sports Sous-marins Dieppois.

Ces conventions avaient notamment pour objet de fixer :

- les conditions financières d'utilisation, sachant que conformément au contrat d'affermage, la ville s'engage à subventionner les clubs pour leur permettre de faire face à cette dépense,
- le montant de la contribution annuelle à verser aux clubs tel qu'il ressort du planning prévisionnel arrêté chaque année d'un commun accord entre la Ville, le Délégué et le Club.

Pour mémoire cela représente :

- CMND : 2420 lignes / heures
- Piranhas : 1044 lignes / heures
- CSMD : 150 lignes / heures

soit une dépense globale de 85 651,80 € identique à celle de l'année 2009.

Considérant l'avis formulé par la commission n°5 réunie le 18 janvier 2010,

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux conventions conclues avec les clubs sportifs concernés fixant le montant de la contribution 2010,
- d'autoriser le versement aux clubs concernés des subventions dont l'inscription est prévue au BP 2010 : fonction 414 - nature 6574 - service 3110-

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**